



Comité départemental de Tennis de Table de Saône et Loire (CD71 TT)



Compte –rendu de la réunion du Comité Directeur du lundi 27 juin 2022 à 18h00

Participants : Jacques ARGUS, Jacques BRULE, François CLEMENCET, Dominique DANTIGNY, Thierry DE RAGO, Bertrand GIRON, André SEGUIN, Denis VERNICHON

Excusés : Théophile DHOTEL, Corentin MENEAU, Vincent VANCRAENENBROECK

Invité : Yoann GUILLEMIN

1) Bilan de la saison 2021-2022

Certains clubs et joueurs ignorent encore qu'il est possible de jouer à trois joueurs en D3 ou en D4, ce qui peut entraîner des forfaits évitables. Seule l'équipe de plus grand numéro peut jouer à trois joueurs (Il est par exemple impossible de jouer à 4 joueurs en D4 et à 3 joueurs en D3).

On constate une amélioration du nombre d'inscrits au criterium par rapport à l'année précédente malgré une perte de joueurs au fil des tours. On retrouve un nombre d'inscrits similaire au nombre habituel. Les titres départementaux ont bien fonctionné également.

Grand prix jeunes : la participation a été de 40 équipes, 38 équipes, 17 puis 27. On constate d'énormes problèmes dans les inscriptions : il est indispensable d'utiliser les feuilles EXCEL envoyées pour les inscriptions.

En championnat par équipes, les JA doivent impérativement écrire tous les points litigieux sur les feuilles de rencontre.

2) Bilan de la saison de Yoann

Un stage à chaque vacances scolaires, d'une durée de 4 jours. Ils se sont très bien passés, avec environ 20-25 participants par jour, soit 40 joueurs par stage.

Il n'y aura pas de stage d'été organisé par la ligue cette année.

4) Participation aux compétitions et organisation des compétitions pour la saison 2022-2023

Beaucoup de clubs ne participent pas aux compétitions proposées (tournoi du CD par exemple). Une des explications est peut-être le manque d'information aux licenciés de la part des clubs.

Somme Loire serait intéressé pour organiser des compétitions, le club aimerait disposer de 6 tables du comité.

5) Formation des JA

Une formation AR et JA1 sera assurée cette année. Deux inscrits pour le JA2 cette année.

6) Point sur les finances

Le CD a commencé à rembourser les cotisations URSAFF de la période de confinement. L'augmentation du nombre de licenciés, qui retrouve presque le niveau d'avant COVID, est encourageante.

7) Questions diverses

La saison prochaine, il y aura 3 types de licence : compétition (remplace la licence traditionnelle), loisir (remplace la licence promotionnelle) et une nouvelle licence découverte : un mois pour découvrir le ping. Elle est gratuite, la FFTT contactera le licencié à la fin de la période.

Le grand prix détection sera réservé désormais aux joueurs possédant une licence compétition.

Le questionnaire de début de saison n'est pas rempli convenablement voire pas renvoyé par quelques clubs La prochaine saison, un questionnaire pré-rempli à l'aide d'un export de SPIDD sera mis en place.

Quelques dates du calendrier condensé sont modifiées (AG et quelques compétitions). La date du tournoi de la ligue n'est pas encore fixée, ce qui conduira peut-être à adapter la date de la compétition vétérans.

Un grand nombre de clubs ont obtenu la prime sur objectifs, pour un montant de 615 euros au total.

Les montants seront à déduire de l'inscription du championnat par équipe.

On constate une grosse augmentation du nombre de licenciés par rapport à la saison précédente mais il manque 38 licences traditionnelles par rapport à 2020-2021 (547 pour 564).

Le club de Gévelard a été créé cette saison et n'a par conséquent pas droit à la prime.

Le contrat par objectifs est reconduit pour la saison prochaine avec les mêmes primes et mêmes objectifs

Il n'y aura a priori pas d'augmentation du prix des licences pour la FFTT et la ligue. Le comité vote l'augmentation de la cotisation emploi/service qui passe de 12 à 13 euros.

Une âpre discussion est engagée sur l'évolution du barème kilométrique pour les déplacements de Yoann et des J.A, suite à l'augmentation du prix des carburants. Le comité décide finalement de ne pas l'augmenter.

La date de retour pour les inscriptions au championnat par équipes est fixée au 10 septembre. La composition des poules aura lieu au siège du CD le 13 septembre. Jacques s'occupe de mettre à jour le règlement (nouvelle règle pour les joueurs mutés).

Compte-rendu rédigé le 01/03/2021 par le secrétaire.